

20 rue Voie Chanteraine 51520 Recy
Tel : 03 26 65 18 00
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

TEH

86 AV ROGER SALENGRO
BP 21
51430 Tinqueux

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/06/2024	F01240600489	412066	F01240600489	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	CHAUMUZY					
NJB254A300	C25/30 XF1 Dm20 S4 CEM2 300	4	M3	122.00	488.00	20 %
507	TRANSP INCOMPLET	2	UN	23.00	46.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	4	UN	2.50	10.00	20 %
552	REP	4	UN	1.68	6.72	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/08/2024

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	550.72 €
Total TVA :	110.14 €
Total TTC :	660.86 €
RESTE A PAYER :	660.86 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01240600489	F01240600489	30/06/2024	412066	TEH

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 206600 CHAUMUZY						
06/06/2024	004407106	412066	NJB254A300	C25/30 XF1 Dm20 S4 CEM2 300	4	M3
06/06/2024	004407106	412066	507	TRANSP INCOMPLET	2	UN
06/06/2024	004407106	412066	552	REP	4	UN